

MISE EN LIGNE LE

16 AVR. 2026



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne  
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du mercredi 8 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 avril 2026

Secrétaire de séance : Madame Camille JOURMIER

L'An deux mil vingt-six, le huit avril à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (29) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marylène HEYE, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Sylvie DELPLANQUE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Arnaud DELCOUR, Madame Apolline ARQUIER, Madame Anne VÉRISIMO, Monsieur Marco BALDUYCK, Madame Aurélie LAPERE, Madame Lilliane DENYS, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Philippe SIX, Madame Emmanuelle VANDOORNE, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Sophie BELE, Monsieur Yann BOURGEOIS, Monsieur Benjamin HAEUW, Monsieur Gautier MIGNOT, Madame Caroline HAEUW, Monsieur Florent DECOTTIGNIES, Madame Camille JOURMIER.

Excusé(s) ou Absent(s) : (4) Monsieur Robin DELPLANQUE (pouvoir donné à M. Alain RIME), Madame Céline AUBERT (pouvoir donné à M. Jimmy COUPE), Monsieur Julien DEWAELE (pouvoir donné à M. Thierry VANELSLANDE), Monsieur Rémy NEIRINCKX (pouvoir donné à Mme Marylène HEYE).

**2026/020 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - DESIGNATION DES  
REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Rapport de Mme le Maire

Vu en commission générale le 30 mars 2026

- Vu la délibération n°2026/013 du conseil municipal du 21 mars 2026 fixant à 16 le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), dont 8 représentants choisis au sein du conseil municipal
- Considérant que le conseil d'administration de cet établissement public local, présidé de droit par le Maire, est composé à parité d'élus municipaux désignés par le conseil municipal et de membres issus de la société civile désignés par arrêté du maire.
- Considérant dès lors qu'il est nécessaire qu'outre le Maire, 8 représentants du conseil municipal puissent siéger au conseil d'administration du CCAS.
- Considérant que les représentants du conseil municipal sont élus en son sein au scrutin de listes à la proportionnelle au plus fort reste.
- Considérant les listes proposées à savoir :

Liste 1 « NEUVILLE A VENIR » :

- Mme Marie TONNERRE DESMET (membre de droit)
- Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE
- Mme Lilliane DENYS
- M. Philippe SIX
- Mme Emmanuelle VANDOORNE
- Mme Isabelle VERBEKE
- M. Yann BOURGEOIS
- Mme Céline AUBERT
- Mme Caroline HAEUW

Il est proposé au conseil municipal de désigner, pour la durée du mandat en cours, au regard de la composition de l'assemblée délibérante et dans le respect du principe de représentation proportionnelle, les conseillers municipaux suivants :

- Liste 1 : « NEUVILLE A VENIR » :

- Mme Marie TONNERRE DESMET (membre de droit)
- Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE
- Mme Lilliane DENYS
- M. Philippe SIX
- Mme Emmanuelle VANDOORNE
- Mme Isabelle VERBEKE
- M. Yann BOURGEOIS
- Mme Céline AUBERT
- Mme Caroline HAEUW

➤ **Les membres de la liste ont été élus à 33 voix pour.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

*Marie TONNERRE-DESMET*  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Vice-Présidente du Département du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille